

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Mobilité – Versement d'un fonds de concours à la Commune d'Albertville – Aménagements cycles rue Suarez et chemin des Galibouds

Rapporteur : M. le Président

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Arlysère est compétente pour l'organisation de la « mobilité ». Elle assure la création et la gestion de l'ensemble des dispositifs de transports publics collectifs des personnes et des transports scolaires sur son Ressort Territorial (ex périmètre des Transports Urbains).

La Communauté d'Agglomération Arlysère est amenée à gérer :

- les transports Junior (environ 70 services)
- les transports urbains (8 lignes)
- les transports non-urbains (4 lignes)
- les différentes navettes « publiques » été et hiver...

En complément de ces missions, Arlysère intervient également sur la promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle : développement du vélo, covoiturage, autopartage...

Ainsi, afin de soutenir les Communes du territoire dans la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable d'Arlysère, et en application de sa compétence « Mobilités », la CA Arlysère a approuvé, par délibération du 10 novembre 2022, les principes de financement des aménagements cyclables.

Il a ainsi été acté, qu'en application du Schéma Directeur Vélo, et après recherche de tous les co-financements possibles, le reste à charge sur les projets portés par les Communes, financements déduits, soit porté pour 50 % par la Commune et 50 % par Arlysère (sur le montant HT), sous la forme d'un « fonds de concours et dans la limite des crédits alloués au budget de l'année concernée ».

La Commune d'Albertville s'est manifestée pour un projet prévoyant la mise en sens unique de la rue Suarez et du chemin des Galibouds, permettant la création de cheminements cycles et favorisant ainsi les déplacements doux.

Commune concernée : Albertville

Avis des élus du Bureau Exécutif : favorable

Coût prévisionnel : 8 282 € HT

Plan de financement prévisionnel :

Collectivité	Participation
Albertville	4 141 €
Arlysère	4 141 €
Total	8 282 €HT

Le montant définitif sera établi au vu des demandes et justificatifs présentés par la commune. Il ne pourra excéder le montant indiqué ci-dessus.

Modalités de versement : La demande de fonds de concours devra faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal précisant le projet et le montant sollicité.

Le fonds de concours sera versé en une seule fois sur justificatifs et après réception contradictoire des travaux.

Engagements de la Commune : Par voie de délibération, la Commune s'engage à :

- à veiller au bon entretien de(s) l'aménagement(s) financé(s).

Ce point sera présenté en Commission Mobilité le 24 février 2026.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le financement des aménagements prévus par la Commune d'ALBERTVILLE ;**
- **inscrit au budget les crédits prévisionnels nécessaires ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'intégralité des pièces relatives à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

